

Demande d'aide financière – Fonds « Publics et Territoires » **« Renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap »** **Accueils de Loisirs »**

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le 25/09/2023

ID : 079-200069755-20230924-DP20230192-AU

Intitulé de l'action : Renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les ACM

Montant de la subvention sollicitée : 4000€

Je soussigné(e) **Maylène Picard**

agissant en qualité de **Vice Présidente**

certifie l'exactitude des informations portées sur les présents documents.

Date **27/07/2023**

Signature

Cachet

Identification du porteur de projet

Nom du porteur du projet : Communauté de communes Mellois en Poitou

Adresse du siège social : 2, place de Strasbourg 79500 Melle

Personne chargée du dossier : Mario MAGLOIRE

Contact téléphonique : 0637262967

Contact électronique :

mario.magloire@melloisenpoitou.fr

Présentation et caractéristiques de l'Accueils Collectifs de Mineurs

Ouverture :

- | | |
|--|---|
| ☐ Les mercredis | ☐ Petites vacances scolaires |
| ☐ Durant les 2 mois d'été | ☐ Durant un des 2 mois d'été |
| ☐ Périscolaire ou TAPS | ☒ Sur toutes ces périodes |

L'Accueil de loisirs a déjà accueilli des enfants en situation de handicap :

- | | |
|--|--|
| ☐ Régulièrement | ☒ Ponctuellement |
| ☐ Rarement | ☐ Il s'agit d'une première expérience |

Le directeur de l'Accueil de Loisirs :

- ☒ A bénéficié d'une sensibilisation spécifique au handicap
- ☐ Possède une expérience de terrain en la matière
- ☐ S'est auto formé sur le sujet (lecture, contact d'organismes spécialisés...)
- ☐ N'a pas eu l'opportunité de bénéficier d'une sensibilisation
- ☐ Autres cas de figures, merci de préciser :

Les professionnels de l'animation :

- ☐ Ont bénéficié d'une sensibilisation spécifique au handicap
- ☐ Possèdent une expérience de terrain en la matière
- ☐ Se sont auto formés sur le sujet (lecture, contact d'organismes spécialisés...)
- ☒ N'ont pas eu l'opportunité de bénéficier d'une sensibilisation
- ☐ Autres cas de figures, merci de préciser :

Les enfants ou adolescents en situation de handicap

Le partenariat avec les familles

- ☐ Il est ancien et les parents sont activement impliqués dans la préparation de l'accueil
- ☐ Il s'agit d'une nouvelle famille et le partenariat est en cours de construction
- ☒ Les parents ont réalisé l'inscription de l'enfant et ne souhaitent pas aller plus loin dans les liens avec les professionnels, dans l'immédiat
- ☐ Autres situations, merci de préciser :

Le partenariat avec le milieu spécialisé est :

- ☐ Régulier ☒ Ponctuel
- ☐ Rare ☐ Inexistant

Pour l'organisation de l'accueil, avez-vous sollicité l'appui de :

- ☐ La Protection Maternelle Infantile (PMI) (pour les enfants de – de 6 ans)
- ☐ Le Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)
- ☐ La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- ☒ Une association de parents d'enfants en situation de handicap
- ☐ Autres organismes, merci de préciser :

La demande d'accueil concerne :

- ☐ Un enfant de moins de 6 ans ☐ Un enfant de 6 à 11 ans
- ☐ Un adolescent de 12 à 17 ans
- ☒ Plusieurs enfants ou ado, préciser le nombre et la tranche d'âge

Les enfants sont concernés par : Préciser le nombre d'enfants concernés

- ☒ Un handicap moteur :
- ☒ Un handicap cognitif, mental ou psychique :
- ☒ Une déficience sensorielle :
- ☒ Un polyhandicap :
- ☒ Des troubles de santé invalidants :
- ☐ Autres, merci de préciser :

Durée de l'accueil envisagée :

Pour chaque enfant :

- préciser le nombre de jours estimés sur la période concernée

- indiquer si l'enfant est bénéficiaire de l'AEEH ou s'il est en cours de reconnaissance

Prénom de l'enfant	Bénéficiaire de l'AEEH ou reconnaissance en cours	Mercredis	Petites vacances scolaires	2 mois d'été	1 des 2 mois	Périscolaire ou TAPS
Sarah	demande en cours			6	6	
Enzo	Bénéficiaire AEEH	0	10		20	
Ayman	en cours		15	15		
Djess	En cours	0	10	10		
Steven	Bénéficiaire AEEH		25	20		
Nathan	en cours	0	25	25		
Marjolène	en cours	0	0	15		
Clémentine	Bénéficiaire AEEH	35	35	35		
Gabin	Bénéficiaire AEEH		15	25		
Kalya	Bénéficiaire AEEH	35	20	0	0	
Victor	En cours	4	0	0	0	

La demande d'aide porte sur :



Un renforcement de l'équipe professionnelle

Augmentation du temps de travail ou recrutement supplémentaire

Estimation du nombre de jours supplémentaires : 55(en équivalent temps plein).

Surcoût généré ? 4950€



L'acquisition de matériel spécialisé ou de matériel d'aménagement permettant une meilleure accessibilité de l'Accueil de loisirs aux enfants ou adolescents en situation de handicap

Matériel prévu :

Penser à joindre les factures



Le financement de temps de concertation entre l'équipe professionnelle et des intervenants extérieurs et/ou partenaires de l'accueil de l'enfant en situation de handicap

Nombre d'heures consacrées à ces temps de concertation : 1h par semaine pour 2 directeurs des deux accueils et les animateurs + temps de protocole d'accueil (3h par période).

Surcoût généré : 1000€

Bénéfices attendus pour l'enfant : Bonne connaissance de l'enfant, de ses difficultés et de la conduite à tenir pour les animateurs.



Le financement d'une ou plusieurs sessions d'information / sensibilisation de l'équipe professionnelle sur le handicap.

Durée des sessions :

Thème traité :

Intervenants :

Préciser si les formations ont été mutualisées avec d'autres équipements :



Autres besoins nécessaires à l'accueil d'enfants en situation de handicap

Nature des besoins :

Surcoût généré :

Plan de financement

Important :

Le montant total des financements accordés par la branche Famille ne peut excéder 80% du coût total annuel de fonctionnement (ou de la dépense d'investissement ou d'équipement d'une structure ou d'un service. Le soutien financier de la Caf se fera dans la limite d'un plafond d'aide de 4000€ pour l'année 2019.

L'ensemble des recettes (financements octroyés par la branche Famille intégrant le complément « publics et territoires », les participations familiales et les autres subventions), ne peut excéder 100% du coût annuel de fonctionnement de l'action.

Dépenses

Temps de concertation et réunions	1000	€
Temps de travail	4950	€
		€
		€
		€
		€

Recettes

Subvention CAF	4000	€
EPCI	1950	€
		€
		€
		€
		€

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le 25/09/2023

ID : 079-200069755-20230924-DP20230192-AU

S²LO

Total	5950 €	Total	5950 €
-------	--------	-------	--------

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le 25/09/2023



ID : 079-200069755-20230924-DP20230192-AU